

AVIS PUBLIC



## Report de la séance d'adoption des recommandations

### « Les enjeux et les impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail sur le territoire de la Ville de Montréal »

La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a tenu en mai et juin 2015 une consultation publique sur les enjeux et les impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail sur le territoire de la Ville de Montréal.

La commission informe toutes les personnes concernées par le dossier que la séance publique prévue le 4 novembre 2015 à 14h pour l'adoption des recommandations est **reportée au 8 décembre 2015, à 14h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est.

Renseignements :                   Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, QC H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872 -3000  
Télécopieur : 514 872-5655  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL

---

Parution dans *Le Devoir* : le 29 octobre 2015